

Provinces du Sud : les grands chantiers de l'avenir

Les nombreux chantiers initiés au niveau des provinces du Sud devraient, dans quelques années, changer la physionomie de cette région. C'est en effet une enveloppe de près de 2,6 milliards de dirhams qui est allouée à ces projets. «Le niveau d'engagement financier des pouvoirs publics dépasse le milliard de dirhams, dont les trois-quarts sont le fait de marchés et contrats passés directement par l'Agence», précise Ahmed Hajji, directeur de l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud.

Ces projets concernent un large éventail de secteurs : mise à niveau urbaine, port, éradication de l'habitat insalubre, villages de pêche, routes, projets de proximité, artisanat...

C'est donc aujourd'hui une deuxième génération de projets qui sont abordés et de manière plus complexe puisqu'ils ne concernent pas les infrastructures stricto sensu, mais également l'emploi, la réhabilitation des oasis et la préservation du patrimoine bâti.

«L'accompagnement social d'un ensemble de projets tels que l'habitat et les villages de pêche requiert notre mobilisation de façon à garantir à ces programmes d'atteindre leurs objectifs», explique M. Hajji. Faire face à l'insalubrité et la précarité régnant au niveau des sites de pêche du Sud a été l'un des premiers chantiers dans le cadre du programme d'urgence de mise à niveau de ces sites.

Parallèlement, un travail important, relatif à la programmation physique et financière de ces villages, a été engagé en concertation avec les partenaires sectoriels, l'Administration territoriale, les Collectivités locales et les bénéficiaires potentiels que sont notamment les marins- pêcheurs. C'est suite à ce processus que les études techniques sont amorcées et qu'a démarré la mise en œuvre opérationnelle.

Le coût global de ce programme de 10 villages de pêche dans les provinces du Sud, s'élève à 915 millions de dirhams, financé à hauteur de 75% par le budget de l'Agence, le quart restant provenant du Fonds Hassan II et de l'Office national des pêches (ONP).

Mahjoub Rouane